

Rapport CAD 2016-2021

Centre Village Cressier



Rapport CAD 2016-2021

Centre Village Cressier

Rappel

En Suisse, la stratégie énergétique 2050 vise à une transition progressive du système énergétique en réduisant la consommation et en encourageant le développement des énergies renouvelables.

A terme, les énergies renouvelables doivent devenir concurrentielles d'un point de vue économique par rapport aux autres sources d'énergie.

La force hydraulique est depuis longtemps une importante source d'énergie renouvelable pour la Suisse. Les "nouveaux" agents renouvelables - énergie solaire, bois, biomasse, énergie éolienne, géothermie et chaleur ambiante - jouent aussi un rôle croissant dans l'approvisionnement énergétique du pays, dans les secteurs de l'électricité, de la chaleur comme dans celui des carburants.

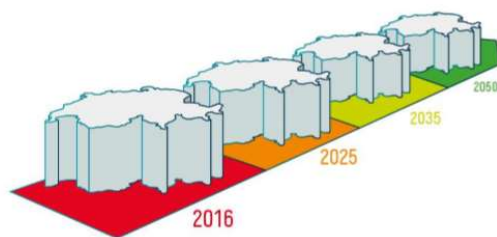
La Statistique suisse des énergies renouvelables rassemble chaque année des données essentielles sur l'utilisation de ces dernières.

<https://www.bfe.admin.ch/bfe/fr/home/approvisionnement/statistiques-et-geodonnees/statistiques-de-lenergie/statistiques-sectorielles.html>

Le 21 mai 2017 le peuple suisse s'est exprimé sur la loi fédérale sur l'énergie



STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE 2050 ÉTAT DES LIEUX



4 septembre 2013

Le Conseil fédéral approuve le message concernant la nouvelle loi sur l'énergie



30 septembre 2016

Vote final



21 mai 2017

Votation populaire



1^{er} janvier 2018

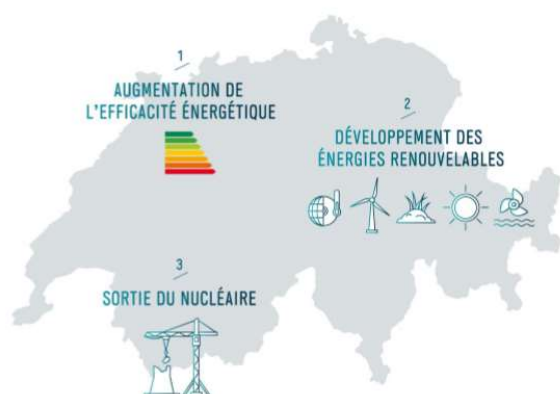
Entrée en vigueur des révisions de loi* et d'ordonnance

Rapport CAD 2016-2021

Centre Village Cressier



NOUVELLE LOI SUR L'ÉNERGIE TROIS ORIENTATIONS



Mesures visant à accroître l'efficacité énergétique

- bâtiments
- mobilité
- industrie
- appareils

Mesures visant à développer les énergies renouvelables

- encouragement
- amélioration des conditions-cadres juridiques

Sortie du nucléaire

- aucune nouvelle autorisation générale
- sortie progressive, avec la sécurité comme unique critère

OFFICE FÉDÉRAL DE L'ÉNERGIE • DIVISION MÉDIAS ET POLITIQUE • 16.08.2017

Que propose le conseil fédéral dans sa stratégie énergétique 2050 et à quels coûts ?

« Le Conseil fédéral a élaboré trois scénarios de transition énergétique jusqu'en 2050. Ces scénarios déterminent trois futurs plausibles pour la demande énergétique, en fonction de trois grandes orientations politiques. Ils ne constituent en aucun cas des prédictions sur notre avenir énergétique. Avec un horizon temporel si lointain, il serait trop hasardeux de baser une stratégie nationale sur des prédictions, tant les incertitudes sont importantes.

A juste titre, ces scénarios considèrent le système énergétique dans son ensemble, sans se focaliser exclusivement sur le défi de la sortie du nucléaire. Ces trois scénarios sont les suivants :

- Le scénario « Poursuite de la politique énergétique actuelle » extrapole sur la base des tendances actuelles. Il n'introduit pas de nouvelles mesures politiques visant à contrôler l'évolution de la demande énergétique, à part celles déjà prévues. Le développement des énergies renouvelables se réalise de manière relativement lente par manque de mesures d'encouragement.
- Le scénario « Mesures politiques du Conseil fédéral » table sur une baisse de la consommation, essentiellement par le biais de l'amélioration de l'efficacité énergétique, en

Rapport CAD 2016-2021

Centre Village Cressier

utilisant des technologies existantes, notamment dans les secteurs du bâtiment et des transports.

- Le scénario « Nouvelle politique énergétique » vise à réduire massivement la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre par une politique volontariste. Cet engagement se traduit par une diffusion accélérée des nouvelles énergies renouvelables et des nouvelles technologies d'efficacité énergétique. Ce scénario nécessite que les objectifs de réduction des gaz à effet de serre soient harmonisés avec ceux de l'Union européenne, afin d'éviter de pénaliser la compétitivité des entreprises suisses. Ces trois scénarios présentent un objectif commun crucial : une baisse de la consommation énergétique par rapport à l'année de référence 2011. Le rythme de diffusion des énergies renouvelables et des technologies d'efficacité énergétique varie par contre en fonction des mesures d'encouragement prévues dans chacun des trois scénarios. Toutefois, dans aucun des scénarios, ces mesures ne suffisent à couvrir entièrement le déficit d'électricité résultant de l'arrêt de nos centrales nucléaires. Il faudra combler ce déficit, soit par la construction en Suisse de centrales électriques fonctionnant au gaz naturel (4 à 9 centrales prévues suivant les scénarios), soit par des importations d'électricité en hiver (jusqu'à 7 TWh, selon les variantes). »

La production indigène (ligne a) comprend l'ensemble de la production d'énergie primaire réalisée sur le territoire national. On en trouve l'évolution depuis 1970 au tableau 5.

a) Bois-énergie

Par « bois-énergie », il faut entendre le bois et ses dérivés utilisés à des fins énergétiques, comme le charbon de bois et les pellets. La part de bois comprise dans les déchets urbains n'en fait pas partie et figure au poste « ordures ménagères et déchets industriels ». Selon la statistique forestière, **le bois résiduel (déchets de la transformation du bois) et le bois produit hors forêt qui sont utilisés à des fins énergétiques ne sont pas compris dans la consommation indigène de bois-énergie.** Ces deux dernières sources d'énergie, en particulier la production de bois hors forêt, sont mal connues. C'est pourquoi l'utilisation indigène du bois-énergie est calculée au moyen de la consommation de bois. Les modèles appliqués dans le secteur des ménages pour procéder aux estimations (qui sont basés sur le nombre d'installations et de surfaces habitables chauffées) ont été fondamentalement révisés en 2005. On trouvera davantage de détails dans la Statistique suisse de l'énergie du bois 2005 et dans le rapport sur la révision de la Statistique de l'énergie du bois en allemand, (disponibles sur www.bfe.admin.ch, thème « Statistiques de l'énergie », rubrique « Statistiques sectorielles »), ainsi qu'aux tableaux 28 et 29.

Rapport CAD 2016-2021

Centre Village Cressier

Historique chauffage (fin 2016)

Administration :	Mazout
Ecole :	Pellet 2015 (Rapport du SEN pour l'assainissement de la chaudière de l'école)
Halle :	Mazout
Route de la Gare :	Direct (radiateurs électrique)

Choix du bois

En 2014, le conseil communal et la commission ont choisi de privilégier cette source d'énergie tout en favorisant le secteur local mandatant La Corporation Forestière du District du Lac pour 5 ans. Elle sera responsable de transformer principalement le bois des forêts de Cressier et de la région pour alimenter le CAD.

Le contrat est renégocié chaque 5 ans entre les 2 partis (Syndic et Corporation).

Source PV 2014

Mise en service

2016 : Premiers essais

2017 : Mise en service des chaudières

2017 : Elimination progressive des citernes (admin & halle) et de la chaudière à pellets (école)

2018 : Production maximale (hiver) des 2 chaudières

2019 : Signature des contrats d'entretien (Schmid-Energy, Riedo, Commtech.)

2020 : - Changement des 2 vis foyer après 16000 heures de service (alimentation de la chaudière).

- Calibration et réception de bois plus criblé.

4G. Accès à distance à l'installation ainsi qu'à ses compteurs.

- Etablissement de l'accès à distance pour les chaudières (réseau Schmid-Energy)

2021 : ???

Rapport CAD 2016-2021

Centre Village Cressier

Entretien

L'entretien était prévu par un chef technique à engager (pas engagé).

Source PV 2014

Responsables actuels : L. Colautti, S. Gashi (suppléance de J. Berset).

Primaire : (Chaudière, accumulateurs, départ eau chaude)

Ramonage :	3x par année par le ramoneur Hostettler	5400.-/an
Chaudières :	1x par année par Schmid-Energy	4800.-/an
Commandes :	1x par année par Commtech	2500.-/an

Sous stations :

1x par année Riedo AG	1000.-/an
-----------------------	-----------

Monte-charge :

Par la commune

Inspections & entretien :

Primaire :

Surtout l'hiver

1x par jour (voirie et/ou responsable communal) ½ h / jour
2x via accès à distance à 5h matin et 24h (à partir de 2021)
1x par semaine vidange des cendres

Sous-stations :

Hiver

2x par semaine (voirie et/ou responsable communal) 2h

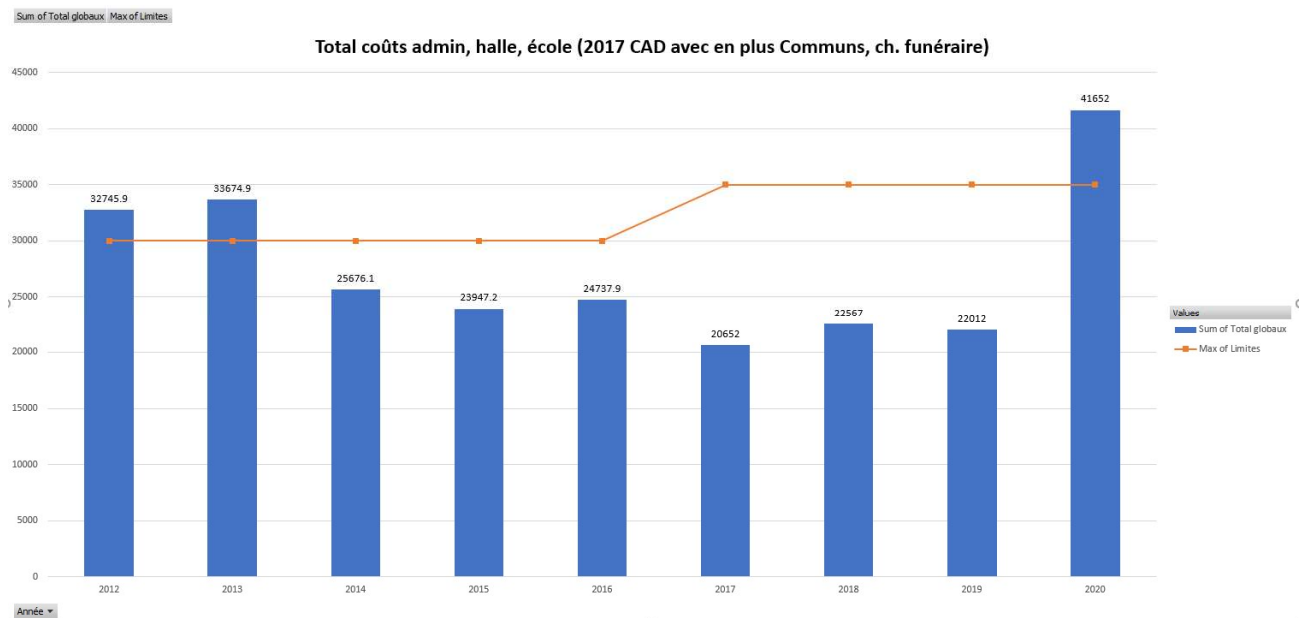
Été :

1x par semaine (voirie et/ou responsable communal) 1h

Rapport CAD 2016-2021

Centre Village Cressier

Consommation & Comparaison :



CAD	2017		2018		2019		2020		2021	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Cout total	20'625.00		40'567.00		50'317.25		72'339.00			
Vente au Centre Village 6 bâtiments				15'500.00		20'573.00		16'553.00		
Frais décomptés				2'500.00		7'732.00		12'878.00		
Electricité								1'256.00		
Total charges	20'625.00	0.00	40'567.00	18'000.00	50'317.25	28'305.00	72'339.00	30'687.00	0.00	
Soldes charges	20'625.00		22'567.00		22'012.25		41'652.00		0.00	
Récapitulatif										
Année	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>	
Cout total	32'746.00	33'675.00	25'676.00	23'947.00	24'738.00	20'652.00	22'567.00	22'012.00	41'652.00	

Coûts CAD 2017 à 2019 pour l'administration, école, halle, communs et chambre funéraire sont sensiblement plus bas que les coûts engendrés de 2012 à 2016 avec le chauffage à mazout et pellets.

En 2020 les coûts plus élevés :

Connexion à distance pour les commandes et les chaudières : +5000.-
 Réparation extra (bois pas assez criblé) : +8500.-
 Ristourne de la Corporation Forestière à demander : - ?????.-